

RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION DE LA VALLÉE DE LA CHARENTE EN AVAL DE L'AGGLOMÉRATION D'ANGOULÊME (SECTEUR DE TRIAC-LAUTRAIT À SAINT-LAURENT-DE-COGNAC)

4 – Inventaire des enjeux



L'inventaire des enjeux, c'est-à-dire les modes d'occupation et d'utilisation du territoire dans la zone d'aléa a pour objectifs :

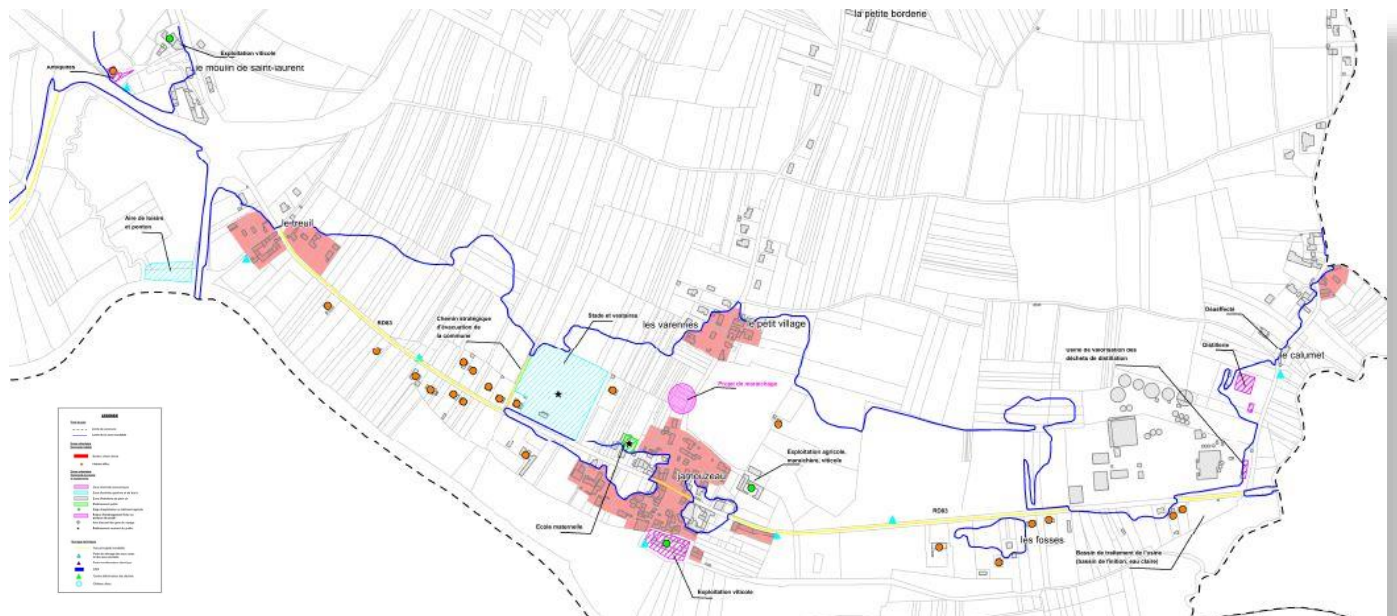
- l'identification d'un point de vue qualitatif des enjeux existants et futurs,
- l'orientation des prescriptions réglementaires et des mesures de prévention et de protection.

La prise en compte des risques pourrait conduire à remettre en cause, en tout ou partie, la faisabilité de certains projets affichés.



Cet inventaire a été réalisé à partir de :

- visites sur le terrain,
- rencontre avec les élus et/ou les services techniques des communes concernées.



Au total ce sont sur l'ensemble de la zone :

- environ 1515 personnes vivant en zone inondable (principalement Cognac, Mainxe-Gondeville et Jarnac),
- plus de 500 emplois impactés par les risques pour une inondation aussi importante,
- des établissements recevant du public touchés (surtout sur Cognac, Mainxe-Gondeville et Jarnac),
- des activités de loisirs impactées par l'inondation.

Par ailleurs de nombreux projets d'aménagements en zones inondables, identifiés par chaque municipalité, devront être examinés en prenant en compte le risque pour leur acceptation ou leur refus au final.